Outlook

**Enquête publique Projet de serres photovoltaïques**

**À partir de** Marie Dominique CATHERIN <mdcatherin@gmail.com>
**Date** Jeu 15/10/2026 10:14
**À** com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Attachée à ce territoire, à ses paysages et à son caractère encore préservé, typique de la Drôme des collines, je souhaite exprimer mes réserves et ma surprise concernant le projet de serres photovoltaïques envisagé à Génissieux, en limite de Mours-Saint-Eusèbe.

Ce projet s'inscrit dans un secteur encore paisible, qui relie harmonieusement les deux villages et constitue un accès privilégié aux chemins de promenade dans les coteaux. Ce paysage ouvert, cette tranquillité et cette continuité entre les espaces habités et naturels participent pleinement à la qualité de vie locale et à l'identité de notre territoire. L'implantation d'un ensemble de serres de cette ampleur va bouleverser profondément cet équilibre.

Je suis consciente de la nécessité de développer les énergies renouvelables et de soutenir une agriculture durable, indispensable à notre avenir. Toutefois, ces objectifs ne peuvent justifier n'importe quel aménagement, ni se faire au détriment des paysages et du cadre de vie des habitants. Par son ampleur, sa hauteur et son emprise visuelle, ce projet me semble relever d'un format presque industriel, dont les impacts devraient être appréciés avec la même exigence que celle que nous attendons des entreprises en matière d'intégration environnementale et paysagère.

Je m'interroge sur la pertinence de cet emplacement et sur les raisons qui conduisent à privilégier un site aussi sensible, alors que d'autres implantations pourraient peut-être être envisagées. Cette question mérite, me semble-t-il, d'être examinée sérieusement au regard des impacts sur le paysage et les habitations environnantes.

Au-delà de la transformation profonde du paysage, je m'inquiète également de la durabilité de cet aménagement et de ses conséquences à long terme. Une agriculture durable devrait, à mes yeux, concilier production, respect de l'environnement et préservation des paysages, plutôt que conduire à leur artificialisation à une telle échelle.

Enfin, je ne peux m'empêcher de penser que l'acceptabilité d'un tel projet serait sans doute différente si les différents soutiens vivaient à proximité immédiate et en subissaient eux-mêmes les conséquences visuelles, de bruits, de gestion de l'eau au quotidien. Il est toujours plus facile d'accepter une transformation du paysage lorsque l'on n'est pas directement concerné. Or, la qualité du cadre de vie et la préservation du patrimoine paysager sont aussi l'affaire de tous, autant honorable que le développement de l'agriculture et de l'énergie durable.

Développer les énergies renouvelables est indispensable, mais cela suppose de choisir les bons emplacements, de mesurer pleinement les conséquences des projets et de ne pas faire peser leurs impacts sur les villages et riverains qui eux seront touchés pour toujours.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que le choix de cet emplacement et les dimensions de ce projet soient sérieusement réexaminés avant toute décision.

Je vous remercie de l'attention portée à cette contribution.

Cordialement,

Marie-Dominique CATHERIN